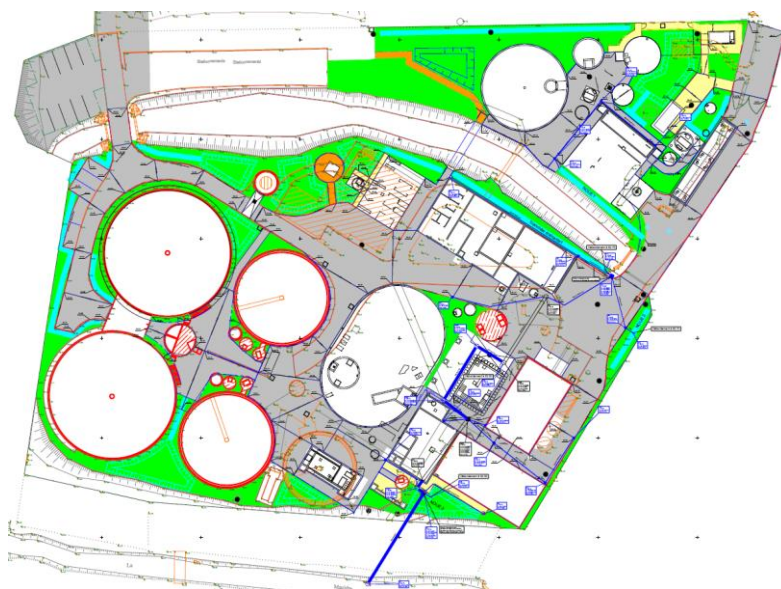


S.I.A.R.N.C

RESTRUCTURATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE VILLIERS SAINT FREDERIC (78)



NOTE TECHNIQUE – Gestion des eaux d'incendie

Date : 23/10/2020
Référence / indice : Indice A (AVS)

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE.....	3
2.	PRINCIPE GENERAL.....	3
3.	GESTION DES EAUX DE LA ZONE 2 – FONCTIONNEMENT NORMAL PAR TEMPS DE PLUIE	4
4.	GESTION DES EAUX DE LA ZONE 2 – FONCTIONNEMENT EN CAS D’INCENDIE	4

1. Préambule

La présente note technique vient en complément du Plan de Gestion des Eaux d’Incendie n° RVM-CL-000-DA-004 Ind A.

2. Principe général

Le site de la station d’épuration sera décomposé en 3 zones, délimitées par des hachures de couleur différente sur le plan en question :

- Zone 1 (hachures vertes) - Réacteurs biologiques et clarificateurs existants / Nouveau bassin écrêteur / Pont-bascule + voiries périphériques :

Ces ouvrages, de par leur nature, ne comportent pas de risques incendie et les eaux pluviales ne sont donc pas considérées comme souillées. La gestion des eaux se fera donc en infiltration directe via les noues périphériques, comme indiqué au permis de construire.

- Zone 2 (hachures rouges) – Bâtiment technique Phosphogreen / Bâtiment technique boues / Bâtiment technique co-intrants / Extension des prétraitements + voiries périphériques :

Voir paragraphes 3 et 4 : Gestion des eaux de la Zone 2

- Zone 3 (hachures bleues) – Ensemble Digesteur / Bâche à boues / Gazomètre :

Les eaux pluviales de cette zone susceptibles d’être souillées seront gérées de façon autonome via le bac de rétention en béton armé. Les eaux polluées stockées dans ce bac devront ensuite être pompées.

3. Gestion des eaux de la Zone 2 – Fonctionnement normal par temps de pluie

Les descentes d'eau des bâtiments concernés et les eaux de ruissellement des voiries périphériques seront collectées par un réseau gravitaire via la canalisation Ø500 existante qui sera équipée en point bas (dans le regard REP2) d'une vanne murale à vis qui assurera un débit de fuite maximum de 1 L/s/ha.

A partir du moment où la limitation de débit ne parvient plus à évacuer les débits importants d'eaux de pluie, alors le réseau Ø500 monte en charge et l'eau déborde dans les différentes noues. De cette façon le surplus d'eau sera donc infiltré directement via les noues périphériques, conformément aux préconisations du COBHAMA et du SAGE de la Meauldre.

4. Gestion des eaux de la Zone 2 – Fonctionnement en cas d'incendie

Dans l'ordre chronologique des opérations à mener :

- Le SDIS stationne ses véhicules le long de la noue n°2
- Ouverture complète de la vanne située dans le regard REP7 : Vanne pelle manuelle équipée d'une poignée (poids = 7kg)
- Fermeture complète des 2 vannes situées dans le regard REP2 pour obturer complètement le réseau de collecte des eaux pluviales en point bas du site :
 - o 1 vanne murale manuelle à vis équipée d'un volant de manœuvre : Fermeture rapide (quelques secondes) car déjà en position 95% fermée en fonctionnement normal pour le assurer le débit de fuite.
 - o 1 vanne pelle manuelle équipée d'une poignée (poids = 7kg)
- Ainsi, les eaux potentiellement souillées par les opérations de lutte incendie sont collectées via le réseau de collecte des eaux pluviales et retenues au niveau du regard REP2. La canalisation Ø500 monte en charge jusqu'à déborder dans la trémie de réception des boues. Ce système assure une rétention de plus de 180m³.
- En fin d'intervention, les eaux potentiellement souillées doivent être pompées dans la trémie de réception des boues et dans la canalisation Ø500 au niveau du regard REP2.